

**9ÈME COLLECTIF DES SANS-PAPIERS**

# **ÉTRANGERS DE FRANCE : UNE CHANCE POUR LA FRANCE**

**LE 9ÈME COLLECTIF EST AU SÉNAT  
15, RUE VAUGIRARD 75006 PARIS  
Métro : Odéon / Luxembourg**

Le 9ème Collectif des sans-papiers s'est aujourd'hui invité au Sénat à l'occasion de la journée « FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER : UNE CHANCE POUR LA FRANCE ».

Il entend dénoncer le nouveau projet de loi sur l'immigration (CESEDA), présentée le jeudi 9 février 2006 en conseil interministériel par le Ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, ainsi que la nouvelle circulaire sur les conditions d'interpellation.

Ce projet rend caduc le droit au séjour des familles des personnes résidentes en France, durcit les conditions d'obtention de la carte de résidents, supprime le droit à une carte de séjour temporaire après une présence de dix ans sur le territoire français, favorisera venir d'étudiants et cadres de haut niveau, et condamne les étrangers à des conditions de vie inhumaine, à la misère la plus extrême, à la mort.

Dans le même temps les immigrés, les indésirables, sont et seront expulsés manu-militari dans les pays dits d'origine. Ainsi en témoigne une nouvelle circulaire sur les conditions d'interpellation qui vient se greffer au projet de loi sur l'immigration : désormais une personne d'origine étrangère pourra être, dans l'arbitraire le plus absolu, arrêtée, raflée, à son domicile, au sein des associations, foyers et résidences, aux guichets de l'Administration, lors de manifestations.

La chasse aux étrangers est ouverte. À la prédation sociale, à ces politiques incendiaires, il importe de se mobiliser et de répliquer en inventant des contre-feux : l'étranger n'est pas un danger ! L'étranger n'est pas un ennemi ! L'étranger n'est pas coupable !

Le 9ème Collectif des sans-papiers exige de l'ensemble des sénateurs qu'ils n'accordent pas leur vote à un projet de loi aussi inhumain que liberticide et discriminatoire. Le 9ème Collectif exige et n'aura de cesse d'exiger du gouvernement le retrait immédiat du projet de Loi sur l'immigration, le retrait de la circulaire sur les conditions d'interpellation, et la régularisation sans condition de tous les sans-papiers.

9ème Collectif des sans-papiers

21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS

0603593959 / 0650021105 / 0613952207 / 0688808608